

mais indiquer tout simplement que, dans les quatre années qui ont suivi la réouverture de la bourse, les prix ont baissé très rapidement et que, pendant cette période, les cultivateurs de l'Ouest ont vivement insisté pour qu'on rétablisse une commission.

J'ai dit ce qui s'était produit en 1922. En 1923, les trois provinces et le Dominion constataient qu'il n'y avait pas d'homme compétent disponible à qui confier la direction de la commission. Le projet fut donc écarté pour un temps. Nous avons eu ensuite, on s'en souviendra, des mesures de vente reposant sur la coopération facultative. En 1929, cependant, le Gouvernement était forcé de nouveau de s'occuper de la vente du blé parce que les trois provinces des Prairies devaient fournir une aide financière au syndicat. En 1930, le Gouvernement tentait, pour la première fois, de stabiliser le marché. Tous les honorables députés connaissent, j'en suis sûr, l'organisme de vente en commun que dirige M. John I. McFarlane. Sans vouloir faire l'historique de ce mouvement, je signale que c'est ce qui a forcé le Gouvernement à établir son programme de stabilisation des ventes, qu'il a mis en œuvre en raison de la forte pression exercée par l'Ouest canadien.

En 1935, après l'avènement du nouveau régime, le Gouvernement a présenté une mesure instituant une commission monopolisatrice. On a soumis le projet de loi au comité de l'agriculture qui a modifié l'article qui accordait à la commission le monopole à l'égard de la vente des céréales, de façon à transformer l'organisme en commission volontaire, au lieu de commission monopolisatrice et obligatoire. Nous avons donc deux méthodes d'écoulement pour le blé: la commission et les ventes sur le marché libre. Il est intéressant de noter que le prix minimum fixé par la commission était de 87½c. le boisseau, à Fort-William, alors que le prix moyen du marché, offert à la bourse était de 84c.—je parle du dernier cours, puisant mes renseignements dans la publication que j'ai déjà citée,—soit une différence de 3½c. en faveur de la commission.

M. SMITH (Calgary-Ouest): S'agit-il d'un indice rectifié tenant compte des livraisons durant le mois ou d'une moyenne ordinaire?

M. JUTRAS: La cote se fonde sur la moyenne ordinaire.

En 1936-1937 la commission existait, mais peu après le début de la campagne agricole son activité est devenue à peu près nulle, car elle n'offrait 87½c. que si le prix du marché baissait à moins de 90c. Comme le prix du marché a dépassé 90c. peu après le début de la campagne agricole, la commission n'a rien acheté.

Je signale au ministre de l'Agriculture et à celui du Commerce (M. Howe) un fait intéressant survenu en 1936-1937. La commission ne versait le prix de 87½c. que si celui du marché baissait à moins de 90c. Le Gouvernement avait annoncé sa décision le 28 août mais au début de l'année-récolte, le 1er août dans certains cas, bon nombre de cultivateurs avaient vendu leur blé à la commission. Comme celle-là en avait acheté 617,655 boisseaux, elle leur permit de concert avec le Gouvernement, de racheter leur blé ou d'accepter l'écart des prix. Evidemment, la plupart des cultivateurs ont repris le blé vendu à la commission et l'ont écoulé de nouveau sur le marché libre, ce qui a causé une perte de \$49,574.88 au Trésor. L'incident crée un excellent précédent que le Gouvernement pourrait fort bien suivre à l'égard des événements survenus en octobre dernier. Voilà pourquoi je l'ai signalé. J'en conviens, il est peut-être difficile pour le Gouvernement d'annoncer sa décision longtemps d'avance. Toutefois, puisqu'il a attendu jusqu'en octobre pour la faire connaître, bon nombre de cultivateurs ont essayé de lourdes pertes. Je m'en rends parfaitement compte, certaines sociétés s'efforcent de rembourser aux cultivateurs une partie de ces pertes. Toutefois, si le ministre invitait la trésorerie à assumer en l'occurrence un déficit considérable, la décision, j'en suis convaincu, serait toujours connue le 1er août, au lieu d'être annoncée en retard. Dans ma circonscription, la récolte est plus hâtive que partout ailleurs au Manitoba. Nous moissonnons toujours au début d'août et parfois à la fin de juillet. Pour répondre à nos besoins, il faut donc que le Gouvernement nous fasse connaître ses intentions le 1er août au plus tard. J'espère qu'il dédommagera les nombreux cultivateurs de ma circonscription des pertes qu'ils ont subies l'automne dernier.

La campagne agricole de 1937-1938 s'est signalée par la récolte la plus faible de l'histoire. L'écoulement n'a suscité à cette époque aucune difficulté. Il n'a pas été nécessaire d'en charger une commission.

Au cours de la campagne agricole de 1938-1939, la situation politique s'est gâtée en Europe, alors que la récolte atteignait un sommet sans précédent. Cette année-là, la commission a pris livraison de tout le blé. Le versement initial s'établissant à 80c., tandis que le prix du marché se chiffrait par 62c. à peine, tous les cultivateurs ont vendu leur récolte à la commission, moyennant un bénéfice supplémentaire de 18c. par boisseau.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)